



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111068

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/10/2024 13H29 C:001860 I:41293

V/Email reçu le Jeudi 17/10/2024 a 13H29

REGIE FAVRE DE FOS S.A

26, AVENUE RENE CASSIN
69009 LYON

IMMEUBLE : GOLDEN STONE I
70 MONTEE DES BALMES
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N70 MONTEE DES BALMES - CONTACTER M PELLEZ TEL *07 62943300*
CODE PORTAIL : 2024A
CODE PORTILLON : 2025A

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE, DEMAIN, POUR SINISTRE SE TROUVE EN BAS DES
ESCALIERS ENTRE LE BÂTIMENT C ET D (LORSQUE VOUS MONTEZ, IL S'AGIT DE
LA COURSIVE A GAUCHE).
[INFILTRATIONS ESCALIERS]

Donneur d'ordre : M. M. CHAVANON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 17/10 A 16H00 :
VUE SUR PLACE MR PELLEZ
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QU'IL S'AGIT D'UN PROBLEME DE
RESEAU, DE TRAINASSE, DE CANIVEAU ET DE COLLECTEUR EXTERIEUR EN CHARGE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 18/10/24 a 09H49 M. M. CHAVANON

DEVIS A SUIVRE POUR LE DEBOUCHAGE ET CURAGE DU RESEAU EAUX PLUVIALES
INTERIEUR ET EXTERIEUR EN CHARGE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/10	2	70,85	106,27
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111068

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	174,84
T.V.A. a 10,00%	17,48
TOTAL T.T.C.En EURO	192,32

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.